



Rapport d'activité 2023

Introduction

Le Home de la Vallée de la Jogne a connu, durant l'année 2023, nombre de changements dans son organisation tout en maintenant un standard de qualité dans l'accompagnement des résidents et dans la gestion de l'établissement.

Ainsi, le foyer de jour a vu son équipe être renouvelée tout en proposant un niveau de prestations inchangé, ce qui est d'autant plus important étant donné que l'état de santé global des hôtes accueillis s'est dégradé et la prise en charge est de plus en plus lourde. Il conviendra aussi de se questionner à terme sur les conséquences de l'ouverture du foyer de jour de Bulle sur le nombre d'hôtes accueillis à Charmey pour assurer la pérennité de ce service.

Le service des « courts-séjours » a lui aussi connu un changement avec son déménagement des Myosotis vers le bâtiment principal, répondant ainsi au besoin croissant en soins complexes de ses bénéficiaires tout en facilitant une coordination plus efficace des soins, même si cela a induit une augmentation de la charge sur les infrastructures de l'établissement.

Autre nouveauté en 2023, avec la mise en place d'une nouvelle organisation en cuisine. En effet, les rôles ont été confiés à un triumvirat totalement féminin. Ce ménage à trois inédit fonctionne bien, à la satisfaction de toutes les personnes qui mangent au home.

L'année écoulée a connu un changement dans la continuité avec la nomination de Dominique Cardoso comme infirmier-chef en remplacement de Marie-Christine Baechler. Avec son retour, notre institution peut compter sur une personne qui connaît bien les rouages de notre maison ce qui favorise le maintien de la qualité de la prise en charge des résidents au niveau des soins. Madame Baechler a, quant à elle, repris la responsabilité du Foyer de jour tout en faisant bénéficier les équipes de soins du home de ses compétences d'infirmière clinicienne.

Durant cette période de mutations, il est réjouissant de constater que l'enquête de satisfaction menée auprès du personnel a démontré que, globalement, le degré de satisfaction des collaborateurs et collaboratrices s'est renforcé. Le maintien de la qualité de la prise en charge des résidents et de la qualité des conditions de travail pour le personnel a été rendu possible grâce à l'engagement de tous et de toutes dans leur mission au service de nos aîné(e)s. Que chacun et chacune en soit chaleureusement remercié.

Avec la nouvelle législation sur la sécurité des données, le Home de la Vallée de la Jogne a dû mettre en place un concept sur la protection des données qui constitue la base incontournable applicable à l'ensemble des mesures et activités de l'institution dans le respect de la notion de confidentialité des données et dans celui de la sphère privée et des droits de la personnalité. Une telle démarche demande une vigilance supplémentaire à tout le personnel qui doit être sensibilisé à cette problématique.

Au niveau du fonctionnement du home, s'est posé le problème de l'augmentation du coût de l'énergie. La direction a répondu au mieux à cette situation en élaborant en prenant des mesures d'économie d'énergie, pas toujours populaires, permettant une baisse de consommation de 20%. Dans ce contexte, une démarche visant à l'optimisation de la régulation du chauffage a été initiée. Au bout du compte, il en a découlé moins de charges financières et un comportement responsable par rapport au développement durable.



Home Vallée de la Jogne

Ainsi, en ce qui concerne les comptes 2023, dans un contexte difficile, avec l'augmentation des coûts de l'énergie, l'indexation des salaires, le renchérissement des matières premières, le résultat demeure positif, grâce à une excellente gestion. Toutefois, la prudence est de mise, car ce résultat est dû en partie au remboursement par L'Etat de Fribourg d'une partie des pertes d'exploitation pour la période Covid de 2021-22 et à la libération des réserves.

Le Home de la Vallée de la Jogne est entre de bonnes mains, avec une équipe de qualité tant au niveau du personnel soignant, qu'administratif et logistique. Que soient remerciés tous ceux et toutes celles qui, sous la houlette de notre directrice, s'engagent avec dévouement pour favoriser la qualité de l'accompagnement prodigué aux résidents, une bonne ambiance au sein des équipes et un bel accueil aux visiteurs de notre belle institution.

Gonzague Charrière, président du comité de direction

1. Foyer de jour des Myosotis

2023 a été une année de grands changements au Foyer de jour. Le 1er mai, Joëlle Descloux a quitté son poste d'infirmière responsable du Foyer de jour, pour des raisons d'organisation familiale. Anne-Blanche Diaz, ASE, a assuré l'intérim de la gestion de l'organisation jusqu'à son départ de l'institution au 30 juin avant d'aller rejoindre le pôle Senior+ de la ville de Fribourg. L'équipe a pris soin de célébrer le départ de ces 2 collaboratrices fort appréciées en se réunissant autour d'un bon repas.

Le 1er juin, Marie-Christine Baechler a repris le flambeau d'infirmière responsable du Foyer de jour. Pauline Yerly, fraîche diplômée ASE, la seconde depuis le 10 juillet, en assurant l'organisation opérationnelle et la gestion de la planification des transports des hôtes. L'objectif prioritaire de ce nouveau tandem a été de prendre soin de la nouvelle équipe afin de pouvoir honorer la mission du Foyer de jour dans un climat de sérénité. Au début juin, l'équipe a également adapté son fonctionnement en intégrant le bureau dans les murs du Foyer de jour. Les collaboratrices ont fait preuve d'une grande adaptabilité et se sont impliquées avec motivation dans la construction de cette nouvelle dynamique.

Malgré les changements importants au sein de l'équipe, plus de 35 hôtes, ont été accueillis, en moyenne, chaque semaine au Foyer de jour (7.3/jour). L'équipe a relevé ce véritable challenge d'offrir un accompagnement personnalisé à des hôtes, aux besoins si différents, dans cet espace relativement réduit et commun. Notre offre d'activités diversifiées et basées sur la notion de plaisir et de réussite a été proposée au quotidien, telles que chant, sorties, marches accompagnées, atelier cuisine, bien-être et relaxation, jeux de société, gymnastique, bricolage.

Dans le cadre institutionnel de promotion de projets intergénérationnels, Audrey (apprentie ASE) et Morgane (stagiaire matu sociale), ont élaboré un projet personnalisé avec un hôte, après sa validation, elles l'ont réalisé en novembre. Radio fribourg a suivi l'événement qui a été diffusé le 9 janvier 24 :

<https://frapp.ch/fr?podcast=28433>

<https://frapp.ch/fr/articles/stories/charmey-une-journee-speciale-pour-les-residents-du-home>



Audrey Stutz et Morgane Magnin ont accompagné Louis, 79 ans, à Electrobroc. © Radio F.



Home Vallée de la Jogne

Si les hôtes ont regretté les départs de nos deux collègues, ils ont fait un bel accueil à la nouvelle infirmière responsable et sont restés fidèles aux Myosotis. En 2023, nous avons accueilli 18 nouveaux hôtes et effectué 19 sorties. Cinq personnes sont décédées peu après leur entrée en Foyer de jour ou juste après leur sortie. A fin décembre, quatre personnes nous ont quitté pour intégrer le nouveau Foyer de jour de Bulle pour des raisons de proximité.

Dans le cadre de cette ouverture, les deux Foyers de jour et le Réseau Santé et Social de la Gruyère ont su trouver un arrangement permettant de facturer le transport des hôtes gruériens de manière forfaitaire (sans considérer la distance). Solution garantissant la pérennité du Foyer de Charmey en sachant que plus de 90% des hôtes nous viennent de la plaine.

Le maintien à domicile se développe de manière importante et nous avons pu constater, en corollaire, une augmentation de la polymorbidité des personnes accueillies au Foyer de jour dont le RAI moyen atteint 6.33 points en 2023 (en comparaison, il était à 2.4 en 2019). Les troubles tels que : tétraplégie, hémiplegie, diabète insulinoéquérant, épilepsie, BPCO, cancers, uro/colostomie, troubles cognitifs modérés et avancés, troubles frontaux, schizophrénie, malvoyance, parkinson avancé, etc. nécessitent des surveillances et une guidance spécifique de l'équipe, composée de 85% d'auxiliaire de santé et 70% d'animatrice Croix rouge, d'une ASE à 80%, d'une infirmière à 60%. Des bénévoles complètent notre équipe.

L'équipe du Foyer de jour, a également assuré sa mission de lieu de formation. En plus, de la formation d'une apprentie ASE, l'équipe a accueilli une étudiante de l'ES sociale de Lausanne jusqu'à fin juillet et une stagiaire maturité sociale à la mi-juillet. Notre apprentie ASE et les différentes stagiaires accueillies nous ont apporté une aide précieuse, voire indispensable, pour mener à bien notre mission qui se complexifie au fil des années.

L'équipe s'est accordée, pour la première fois, une journée de réflexion et de formation le 27 décembre afin de démarrer la nouvelle année sur un tout bel élan, toujours centré sur le bien-être des hôtes et une réponse optimale à leurs besoins !

L'année 2023 s'est terminée en beauté avec les fêtes de fin d'année, célébrées avec chaque groupe. Nos hôtes ont eu beaucoup de plaisir à confectionner de magnifiques petits cadeaux à offrir à leurs proches pour Noël.

Marie-Christine Baechler, Infirmière responsable du Foyer de jour

2. Nouvelle organisation cuisine

Dans le cadre d'une nouvelle répartition des responsabilités en cuisine, Malorie Ruffieux-Pilet et Viviane Mooser-Bapst ont rejoint Eliane Buchs (pour la petite histoire, toutes trois avaient effectué leur formation de cuisinière au Home de la Jogne avant de poursuivre leur carrière dans d'autres institutions, Malorie a également complété sa formation initiale par un CFC cuisinière diététique). Elles partagent à elles trois la fonction de cheffe de cuisine à responsabilité partagée. Toutes trois travaillent à 60% et se répartissent équitablement et selon leurs compétences, tâches et responsabilités. Au regard de l'année écoulée, nous constatons avec joie que cette organisation porte ses fruits.

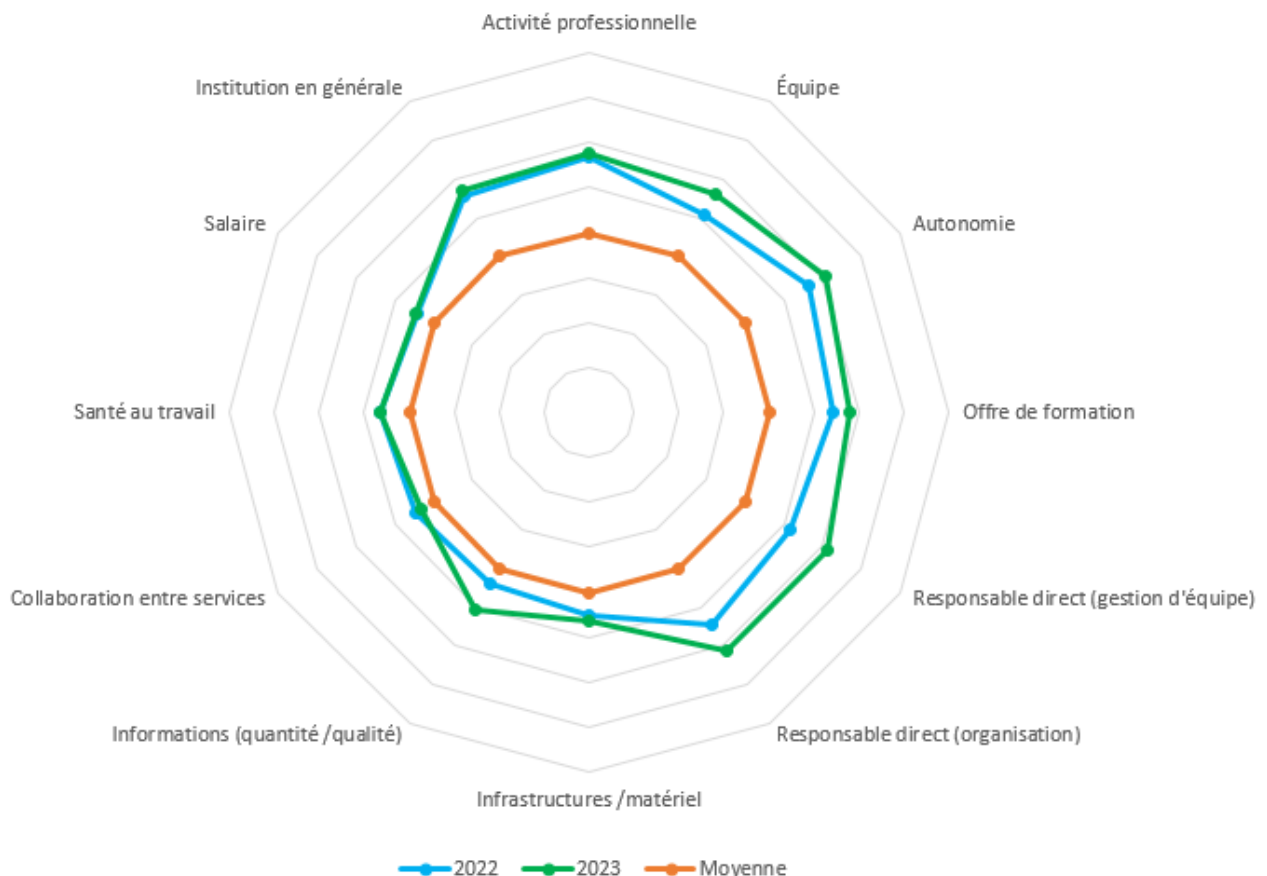




3. Enquête satisfaction collaboration ensemble de l'institution

Nous sommes très satisfait-e-s des résultats de cette enquête de satisfaction à laquelle ont répondu 37 collègues (contre 44 l'année précédente). Cette nouvelle édition témoigne d'une nette amélioration de la satisfaction liée à la/au responsable directe. Pour les autres résultats, ils sont similaires à ceux de la période 2022. La satisfaction liée à la collaboration entre les services est, quoiqu'atteignant une appréciation supérieure à la moyenne, la thématique autour de laquelle nos réflexions se concentrent actuellement.

Comparaison satisfaction collaborateurs 22-23



4. Changement au poste de responsable des soins

Marie-Christine Baechler a repris le poste d'infirmière responsable du foyer de jour. Pour la remplacer, nous sommes heureux d'avoir pu engager Dominique Cardoso. Dominique avait travaillé en tant qu'infirmier puis comme ICUS durant 14 années au Home de la Jogne. L'année 2022, désireux de progresser professionnellement, il avait quitté le home pour reprendre un poste d'infirmier-chef dans une autre institution. A ce moment il n'était pas prévisible que le même poste se libérerait chez nous dans un aussi bref délai. Nous sommes d'autant plus reconnaissants de la décision de Dominique de nous rejoindre que le marché était extrêmement tendu. Nous nous réjouissons de pouvoir compter sur les compétences techniques, administratives et managériales de Dominique. Il a prouvé avoir les épaules assez larges pour assumer ce poste à haute tension. De plus, fort du soutien des ICUS, sa nomination a garanti une belle continuité dans la gestion des équipes. La bonne collaboration que nous connaissons entre Dominique et Marie-Christine, qui assumera, en plus du Foyer de jour, un petit



Home Vallée de la Jogne

pourcentage en tant qu'infirmière clinicienne au home, leur permet d'œuvrer ensemble pour assurer et développer la belle philosophie de soin et d'accompagnement que nous connaissons dans l'institution.

5. Déménagement des courts-séjours

Le déménagement des chambres « court-séjour » des Myosotis vers le bâtiment du home répond à un besoin croissant en soins complexes, en lien avec la politique de favoriser le maintien des personnes âgées à domicile le plus longtemps possible. Cette approche, dictée par l'évolution démographique de la population suisse, vise à offrir une meilleure qualité de vie aux personnes âgées dans leur environnement familial. Cependant, cette tendance démographique, marquée par un vieillissement progressif de la population, entraîne également une augmentation des besoins en soins médicaux et sociaux.

Ainsi, alors que la distance initiale entre l'immeuble des Myosotis et le bâtiment du home rendait difficile la prise en charge de certains cas, le déménagement permet désormais de proposer des courts-séjours adaptés aux besoins complexes et récurrents des personnes âgées. Cette réorganisation a eu un impact significatif sur la dynamique de travail de l'équipe soignante.

Premièrement, la proximité entre les bénéficiaires des courts-séjours et les résidents long-séjours facilite une coordination plus efficace des soins, permettant une intervention rapide en cas de complications médicales. Deuxièmement, en réduisant les déplacements entre les bâtiments, cette proximité optimise l'utilisation des ressources matérielles et humaines de l'institution, tout en permettant une meilleure allocation du temps et de l'attention du personnel soignant. Troisièmement, travailler dans un même lieu favorise la communication et la collaboration au sein de l'équipe, renforçant ainsi la cohésion et l'efficacité du travail.

De plus, l'augmentation de la lourdeur des cas de courts-séjours a conduit à une légère augmentation de la dotation en personnel soignant. Bien que marginale, cette augmentation permet un soutien supplémentaire pour répondre aux besoins des bénéficiaires et assurer une meilleure qualité de soins.

Malgré ces avantages, le déménagement a également présenté des défis pour l'équipe soignante et l'institution dans son ensemble. La complexité accrue des cas a entraîné une surcharge de travail pour le personnel soignant, tandis que l'augmentation de la charge sur les infrastructures de l'établissement a conduit à une réduction des espaces partagés, notamment l'espace de détente/spa, et par conséquent, des services disponibles pour nos résident-e-s.

En conclusion, bien que le déménagement ait permis d'améliorer la coordination des soins et de renforcer l'équipe, il a également soulevé des défis importants pour l'institution. Cependant, ces ajustements sont nécessaires pour répondre de manière efficace et adaptée aux besoins évolutifs de la population vieillissante en matière de santé et de soins médicaux.

Dominique Cardoso, infirmier-chef

6. Mesures pénurie d'énergie

L'hiver 2022 – 2023 a plongé toute la Suisse dans l'inquiétude. La situation tendue de l'Est ainsi que l'arrêt de plusieurs centrales nucléaires françaises ont fortement impacté l'approvisionnement en électricité de toute l'Europe. Le Home de la Vallée de la Jogne est considéré comme un gros consommateur d'électricité comme beaucoup d'industries et était potentiellement soumis à des



Home Vallée de la Jogne

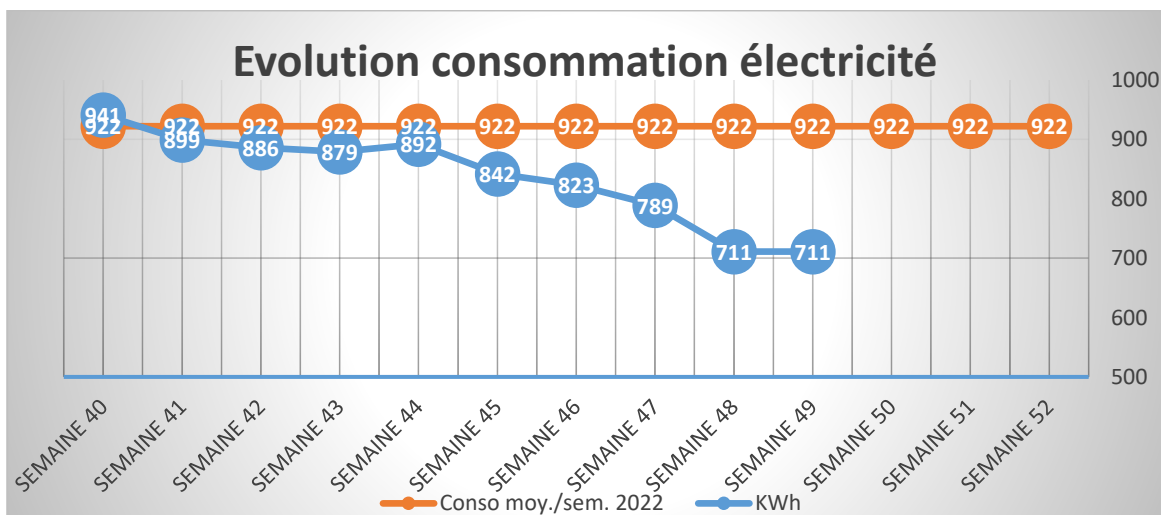
délestages, soit des coupes de quelques heures d'électricité par jour. Nous avons suivi avec attention toutes les visio-conférences données par les fournisseurs d'énergie. Sans une baisse de 20% de notre consommation, nous devons nous attendre à des sanctions.

En cas de coupe d'électricité, nous avons réfléchi aux différents scénarios :

- Décalage des heures pour la production en cuisine.
- Approvisionnement en oxygène pour les personnes sous aide respiratoire.
- Evacuation d'urgence d'une personne sans ascenseurs.
- Livraison des repas sur les étages et à l'AES (accueil extra-scolaire).
- Suivi des dossiers médicaux des résidents sans informatique.
- Stockage des denrées.
- Circulation du chauffage.
- Centrale téléphonique hors service.
- Appel malade hors service.

Nous avons immédiatement pris plusieurs mesures afin de faire baisser notre consommation. Voici quelques exemples :

- Remplacement de plus de 300 tubes néon par du LED
- Utilisation des escaliers par le personnel pour tous les déplacements dans la mesure du possible. Privilégier l'ascenseur se trouvant côté Myosotis, moins énergivore.
- Eteindre les lampes au maximum lorsque le local n'est pas utilisé.
- Arrêt d'un réfrigérateur – congélateur de la cuisine qui ne fonctionnait plus correctement et qui consommait beaucoup d'énergie.
- Arrêt de la cave à vin et de la vitrine réfrigérée.
- Baisse de la consigne des câbles chauffants de l'ECS (eau chaude sanitaire).
- Sensibilisation du personnel par affiches et rappels



Grâce à toutes ces mesures, parfois impopulaires et ne faisant pas l'unanimité, nous avons réussi à atteindre l'objectif des 20 % de baisse de consommation.

Nous en sommes fiers car avec l'augmentation constante des coûts de l'énergie, notre nouvelle consommation réduite contribue à l'atténuation de ces dépenses liées aux charges toujours plus importantes.

En 2023 nous avons également fait le pari d'optimiser notre régulation du chauffage. L'entreprise Yord nous a convaincu pas son concept prédictif et simplement rationnel, à savoir : une pièce ne va pas être



Home Vallée de la Jogne

chauffée si l'on sait que le soleil rayonnera dans les heures qui suivent pour ensuite ouvrir les fenêtres car il fait trop chaud.

De cette façon on optimise la consommation de chauffage et on augmente la sensation de confort.

Pour cette dernière installation, nous pourrions analyser les résultats l'hiver prochain seulement.

Pour conclure, nous sommes convaincus qu'en favorisant la baisse au maximum de la consommation d'énergie, nous allons gagner sur plusieurs points :

- Moins de charges financières pour l'institution (surtout avec les augmentations récurrentes)
- Moins d'énergies à produire, donc moins de pollution et moins de déchets.

L'énergie la meilleure marché et la moins polluante est celle qui n'est pas consommée.

Grégory Castilla, Responsable service technique

7. Nouvelle législation sur la sécurité des données

Le concept sur la protection des données du Home de la Vallée de la Jogne met en exergue l'importance et la valeur de la notion de confidentialité des données, comprise dans le sens du respect de la sphère privée et des droits de la personnalité de nos bénéficiaires, de nos collaborateurs/-trices et également de nos partenaires commerciaux. Il constitue la base incontournable applicable à l'ensemble des mesures et activités de l'institution. Au sein du Home de la Vallée de la Jogne, l'accès aux données personnelles se fait selon le principe : «autant que nécessaire, aussi peu que possible».

Le concept de protection des données repose sur la loi fédérale sur la protection des données (LPD ; RS 235.1) et sur l'ordonnance sur la protection des données du 31 août 2022 (OPDo ; RS 235.11) ainsi que, si applicable, les dispositions cantonales fribourgeoises en matière de protection des données.

La réalisation des mesures de protection doivent également permettre au Home de la Vallée de la Jogne d'éviter les préjudices matériels et les atteintes à l'image pouvant résulter d'agissements contrevenant aux règles de protection des données.

Le Comité de direction est responsable, au niveau stratégique, de la garantie de la protection des données pour le Home de la Vallée de la Jogne. La direction est responsable, de la mise en œuvre du concept et du respect des prescriptions légales en matière de protection des données dans le cadre de l'ensemble des traitements de données réalisés au niveau opérationnel. Elle prend les mesures nécessaires pour que tous les collaborateurs/-trices soient régulièrement sensibilisé·e·s aux enjeux liés à la protection des données et informé·e·s des directives du présent concept et de leur application dans leur quotidien professionnel.

Une présentation sur la protection des données au Home de la Jogne est annexée au rapport d'activité.

Nathalie Chollet, direction

8. Comptes 2023

La révision des comptes effectuée par la Fiduciaire Ruffieux a eu lieu le 30 avril 2024. En conclusion de son rapport, elle recommande l'approbation des comptes 2023.

Les comptes 2023 dégagent un excédent de recettes de CHF82'377 après amortissements. Le total des amortissements se monte à 170'668CHF. L'excédent de recettes du foyer de jour de CHF26'577 est reporté



Home Vallée de la Jogne

sur le compte d'exploitation. Nous avons également, en lien avec l'obligation MCH2, libéré des réserves du compte « provisions du croire » de 50'000CHF. L'état de Fribourg a remboursé une partie des pertes de l'exploitation (cafétéria et fermeture des lits) pour la période Covid de 2021-22, pour un montant de CHF50'669. **Sans la libération des réserves ni le remboursement de l'état, le résultat de l'exploitation se monterait à -18'292CHF** (excédent de charges). Le budget de cette même période prévoyait un excédent des charges de -3'374CHF.

En comparaison, 2022 avait généré un excédent de recettes de 217'932CHF. L'écart entre 2022 et 2023 se justifie par une indexation des salaires de 2.75% en 2023. Cette indexation, pas encore connue au moment de la réalisation des budgets, n'a pas été prise en compte. L'augmentation des charges de l'énergie ainsi que du prix des matières premières + 3.2% ont également lourdement pesé sur l'exercice 2023. En 2022, la libération de CHF100'000 de réserves sur débiteur avait largement contribué au bon résultat. Des investissements ont été effectués en 2023 pour un montant total de CHF93'565. Il s'agissait principalement du remplacement d'installations ou de logiciels.

Le justificatif ci-dessous prend uniquement en compte les écarts entre les comptes 2022 et 2023 concernant **l'exploitation**. Les différences des comptes soins et foyer de jour sont justifiées dans le correctif des comptes annuel exigés par le Service de la prévoyance sociale.

9. Recettes

No cpte	Intitulé	Cptes 2023	Cptes2022	Justificatif
6090	Mise à « 0 » comptes soins et Foyer de jour	-151'253	-14'250	Adaptation des acomptes de l'Etat sur la base du budget et de la réalité
660010	Loyers chambres court-séjour	2'968	0	Location aux personnels en attente de la remise du bail de l'appartement des Myosotis.
6700	Recettes cafétéria	250'611	222'418	Augmentation de la fréquentation. Nouvelle équipe de cuisine.
6801	Repas domicile	123'915	118'495	Augmentation des demandes
689060	Divers	63'531	9'880	Participation état FR manque à gagner 21-22 période covid
690400	Prél. sur réserve de réévaluation dès 2022	82'330	82'330	Création réserve amortissement, 10 ans, conforme à MCH2 suite ajustement valeur bâtiment

10. Salaires

No cpte	Intitulé	Cptes 2023	Cptes 2022	Justificatif
311150	Remboursement formation HES	-10'920	-17'460	Selon le nombre de stagiaires accueillis
34	Salaires hôteliers	1'013'111	961'213	2% supplément palier et 2.75% indexation salaires (non pris en cpte dans budgets). En comparaison les charges sociales sont restées très stables
389000	Autre frais personnel	22'451	16'158	Annulation du transitoire CHF9'000 « remboursement redevance ». La



11. Autres charges

No cpte	Intitulé	Cptes 2023	Cptes 2022	Justificatif
41	Charges cuisine & cafét.	358'667	298'537	Changement d'équipe, politique d'achat locale, augmentation du prix des matières premières +3.2% et du nbre de clients
4260	Matériel de nettoyage	21'684	13'110	Augmentation du stock et en partie comptabilisé sous 422000 en 2022
430100	Entretien et réparation immeubles	10'514	1'346	Invest. Econnect (remplacement éclairage de secours) et Yord (système d'économie de chaleur)
441000	Achat équipement	28'377	19'127	Remplacement tables terrasse (moins de CHF20'000 = pas dans FFIN) et transformation 2 salles bien-être en chambres de court séjour
443000	Loyers 2 appartements Myosotis	37'980	53'421	L'appartement « court-séjour » a été remis. Les courts-séjours sont dans l'enceinte de l'EMS
444000	Leasing photocopieuse	3'282	8'007	Rachat de la photocopieuse en fin de leasing
445020	Frais bancaire	2'617	1'199	Augmentation du taux des frais en 2023
450000	Electricité	85'794	40'629	Explosion du prix de l'énergie
470000	Matériel bureau/imprimé	7'797	2'896	2022 : en partie sous « quotidiens »
472000	Quotidiens/annonces	3'089	8'627	2022 : plus de transitoires et 3'500CHF feuille officielle annonce votations
474000	Dédommagement kilomètres	20'772	16'256	Augmentation des journées/transports Foyer de jour
475000	Entretien logiciels	27'700	14'929	Déménagement interne serveur par Nexan engendre gros problèmes d'accès, d'où le nbre d'heures d'intervention
499200	Perte sur débiteurs	-50'000	-100'000	Dissolution des réserves du croire suite à la nouvelle directive MCH2.

12. Investissements

Intitulé	Montant en CHF	Justificatif
Mise à norme installation détection incendie	20'626	Obligation légale
Participation études travaux	10'000	RSSG
Remplacement fauteuils	21'804	Foyer jour
Remplacement logiciel comptable	33'989	Proconcept
Remplacement frigo cuisine	7'146	Favre
Total investissements 2023	93'565	